[illegible] contre [illegible] endre depuis [illegible] nouvelle et se résume [illegible] faits par l'Amérique du [illegible] exporter ses charbons, pour [illegible] concurrence l'industrie sidé- [illegible] l'Europe, et pour développer sa [illegible] marchande de manière à assurer à [illegible] produits un transport peu onéreux. Les manifestations du panamérisme en sont d'autres symptômes.

II. La question des charbons

Dès que se fut révélé le trouble jeté dans les industries européennes par la crise des charbons, les Américains ont compris que le Vieux Continent pourrait un jour avoir besoin de leurs houilles, et ils ont aussitôt cherché à en organiser l'exportation. Leur objectif immédiat a été de concurrencer entièrement les charbons anglais.

Les Etats-Unis sont riches en houilles, et en houilles dont une grande quantité est de bonne qualité. La production s'est élevée, de 1889 à 1899, de 126 millions de tonnes à 209 millions, soit de près de 80 %, et a dépassé, en cette dernière année, celle de l'Angleterre.

L'extraction est loin de devoir se ralentir. Les mines situées dans la Pensylvanie, l'Illinois, la Virginie, l'Alabama, sont susceptibles d'un grand développement. Les charbons sont, sur le carreau de la mine, d'un prix de revient très peu élevé.

Mais des frais de transport considérables avaient, jusqu'à maintenant, empêché ces houilles de parvenir en Europe à des prix suffisamment bas.

La hausse du prix du combustible, en Europe, a déjà enlevé une partie de la différence. Par la réduction des frais de transport, les exportateurs américains ont cherché à réaliser complètement la péréquation des prix. Ils ont fait construire des navires spéciaux. Des Compagnies de navigation et de charbonnage ont fusionné. Le gouvernement de Washington songe à instituer des primes. On projette la construction de voies navigables pour amener à peu de frais les charbons de l'Alabama, dont la qualité serait excellente dans le golfe du Mexique.

Par les moyens déjà mis en œuvre, le prix du fret a diminué d'un tiers. Cette proportion

(1) Le dollar vaut environ 5 francs.

[illegible] désignés, et [illegible] père, la mère, ou, à [illegible] âgé des frères.

Dévouement militaire

On a inauguré dimanche, à la caserne du 6e génie, à Angers, une plaque de marbre portant les noms des sous-officiers, caporaux et soldats du régiment qui se sont distingués dans diverses catastrophes ou qui ont accompli des actes de dévouement.

Les noms inscrits sont les suivants : Goyard, adjudant; Boé, maître ouvrier; Huteau, sergent; Voisine, sapeur; Sauvétu, sapeur, et Foucard, sergent.

Une mission archéologique

M. Méhier de Marhuisieulx, dont nous avons annoncé en mai dernier la mission archéologique en Tripolitaine, vient de rentrer à Paris, après avoir accompli sa tâche avec succès. Il a rapporté de Leptis-Magna et de diverses localités dans le Tarounha d'intéressants documents sur les ruines inconnues de cités puniques et romaines, ainsi que sur des tribus berbères.

Les fêtes [illegible]

En 1601, le traité de Lyon [illegible] à Henri IV la Bresse, le Bugey, le Valromey, la Dombes et le pays de Gex, territoires qui ont formé plus tard le département de l'Ain.

Les populations de ces anciennes propriétés des ducs de Savoie fêteront dans la matinée du 14 juillet prochain le troisième centenaire de leur réunion à la France.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le Conseil municipal de Bordeaux a voté une souscription de 50 000 francs pour le monument à élever à Bordeaux à la mémoire de Gambetta. Ce monument pourra être inauguré en 1902.

Le concours d'internat en pharmacie pour les hôpitaux de Paris vient de prendre fin. 16 internes ont été reçus, parmi lesquels deux femmes.

On sait : Mlle Avisot, classée troisième, et Mlle Bonnet, qui arrive quarante-quatrième sur la liste des élus.

Le ministre de la Guerre a reçu aujourd'hui M. Jacquet, président de la Fédération des Sociétés d'anciens militaires de Lyon et de la région.

La reine Ranavalo a visité l'Hôtel de Ville cette après-midi et a été reçue par le président du Conseil municipal, à 2 h. 1/2.

MANUEL

de propagande antisectaire antiradical et antijuive

avec un mot sur le milliard des Congrégations

se vend aux prix suivants :

Prix *franco* : 1 exemplaire, 1 fr. ; 5, 2 fr. ; 10, 3 fr. ; 30, 5 fr. ; 100, 15 fr. ; 1000, 90 fr.

Adresser les demandes à M. le directeur de la *Croix de la Corrèze*, à Brive (Corrèze).

[illegible] tout désigné pour [illegible] J. M...

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — *A la Chambre des Lords.* — Le duc de Bedford appelle l'attention sur les propositions militaires du gouvernement. Il les critique et propose un ordre du jour déclarant insuffisants les avantages offerts aux recrues.

Le sous-secrétaire à la Guerre, lord Raglan, dit que le gouvernement se rend parfaitement compte de l'importance de la question du recrutement. Si le nombre des recrues était insuffisant, le gouvernement n'hésiterait pas à faire au Parlement des propositions pour assurer à l'empire une armée à la hauteur de ses besoins.

A la Chambre des Communes. — *La taxe du charbon.* — Au cours de la séance de la Chambre des Communes, sir Michael Hicks Beach, chancelier de l'Echiquier, explique qu'il se propose d'exempter de la taxe jusqu'au 31 décembre les charbons qui, aux termes des marchés conclus, devaient être rendus francs de port à bord et grevés d'une assurance, pourvu qu'ils [illegible] d'autres exemptions postérieurement au 31 décembre.

Le chancelier de l'Echiquier propose ensuite l'amendement suivant au budget :

Seront exemptées des droits tous les charbons et tous les combustibles manufacturés avec du charbon, quand il sera prouvé à la douane que, rendu à bord, ce charbon est d'un prix inférieur ou égal à 6 schillings la tonne.

Une question de politique étrangère. — Un membre de la Chambre, M. Gretton, demande s'il est vrai que les autorités françaises de Changhaï soient maintenant en train d'acquérir des terrains au delà des limites qui leur ont été fixées par lord Salisbury à la convention qu'il a passée avec la France au sujet de la concession française à Changhaï.

Lord Cranborne répond :

On nous a informés, il y a quelque temps, que les Français construisaient des baraquements pour leurs troupes à Changhaï; nous n'avons pas de renseignements précis sur les points où ces baraquements sont construits; en fait, nous n'avons pas d'autres renseignements, mais nous faisons une enquête.

Répondant à une autre question, lord Cranborne dit :

On a proposé de réclamer à la Chine certains avantages commerciaux en retour pour la concession d'un tarif de douanes effectif de 5 %. Le représentant anglais à Pékin a appuyé provisoirement cette proposition : toutefois, l'affaire continue à être discutée.

La flotte anglaise dans la Méditerranée. — Le *Daily Mail* a abandonné les critiques des réformes militaires, pour s'occuper de la question de la flotte britannique dans la Méditerranée. Il déclare que le gouvernement ne se rend pas compte de la situation critique de [illegible] le

[illegible] jeté [illegible] étique [illegible] Alfred [illegible]

Le doute [illegible] macie s'était tro[illegible] étiquettes et l'on av[illegible] malade de l'alcool à [illegible] calmante.

Malgré tous les soins, Charles Boyc[illegible] combait à 2 heures du matin.

M. Carpin, commissaire de police du quartier de Clignancourt, mis au courant de ces faits, a saisi les deux flacons et a averti le Parquet.

[illegible] surprise au [illegible] soir de paye, [illegible] l'épouvante. [illegible] ore d'habitants, [illegible] réussissaient à [illegible] quelle leurs maisons [illegible] aux pénétrent dans les [illegible] remplis, à cette heure de [illegible] gris qui furent noyés. Plus [illegible] onnes trouvèrent ainsi la mort, rien qu'à Keystone.

Lorsqu'après cette nuit d'angoisse l'aube se leva sur la vallée, le spectacle que les survivants, réfugiés dans la montagne, eurent sous les yeux, était horrible. La vallée était couverte d'eaux bourbeuses, sur lesquelles nageaient et s'entrechoquaient mille débris et des cadavres d'hommes et d'animaux. Accrochés à quelque épave, on apercevait encore des malheureux qui appelaient au secours.

La vallée d'Elkhorn et la ville de Keystone n'ont pas eu seules à souffrir du cataclysme. La tempête a étendu ses ravages sur une distance de plus de 160 kilomètres, dévastant 7 districts de la Virginie occidentale.

14 villes et 20 villages ont été détruits par les eaux.

On craint que le nombre des victimes soit supérieur à 500.

Les pertes sont évaluées à plus de 25 millions de francs.

On est très irrité contre les nègres qui ont refusé à n'importe quel prix d'aider à ensevelir les cadavres : ils préfèrent piller et voler les morts. Aussi a-t-on créé une espèce de garde qui veille nuit et jour contre ces attentats honteux.

D'autre part, après la catastrophe, les mineurs qui avaient survécu au désastre, et parmi lesquels se trouve une foule d'aventuriers de toutes [illegible] les disputèrent avec sauvagerie : défonçant des tonneaux de bière et de whisky, ils s'enivrèrent, puis, envahissant les maisons épargnées par l'inondation, les mirent à sac.

De toutes parts on organise des convois de secours pour ravitailler la population, mais la destruction des voies ferrées rend les transports très difficiles.

Deux mille hommes s'occupent activement à reconstruire le chemin de fer.

EN MER

Le Havre. — Le navire français *Emile-Mentor*, parti du Havre le 3 avril pour Cayenne, a été rencontré le 15 mai. Ce navire avait été pris par le calme et entraîné par les courants. Il devra attendre une brise favorable pour revenir vers son port de destination, et subira ainsi un long retard.

Marseille. — Un accident s'est produit, hier soir, à bord du vapeur espagnol *Santa-Anna*. Trois matelots, Zopato Zogf Marie, 24 ans; Almeria Gomez Salvador, 22 ans; Rosse Oliva, 25 ans, étaient occupés sur une planche maintenue par des cordes à peindre la coque du navire. Les cordes se rompirent et les trois matelots furent précipités dans la cale sèche. Tous trois sont gravement blessés; ils ont été portés à l'Hôtel-Dieu dans un état alarmant.

— *L'Orénoque*, des Messageries maritimes, courrier de Syrie et d'Alexandrie, est arrivé ce matin avec 206 passagers parmi lesquels 150 émigrants syriens.

Londres. — On mande de Queenstown :

Le steamer anglais *Inishoven-Head* a remorqué ici le steamer anglais *Ulunda*, allant de Liverpool à Halifax, qui avait ses machines hors de service depuis le 9 courant.

Le doute [illegible] macie s'était tro[illegible] étiquettes et l'on av[illegible] malade de l'alcool à [illegible] calmante.

Malgré tous les soins, Charles Boyc[illegible] combait à 2 heures du matin.

M. Carpin, commissaire de police du quartier de Clignancourt, mis au courant de ces faits, a saisi les deux flacons et a averti le Parquet.

« LE PELERIN »

SOMMAIRE DU NUMERO DU 30 JUIN

M. Penthier de Chamaillard. M. l'amiral Cavelier de Cuverville, portraits par Damblans. — La semaine. — L'épiscopat et le pèlerinage des hommes à Jérusalem. — Ephémérides. — Notre-Dame de Brebières, 5 photographies. — Promenade. — Musée Guimet (le corps du moine Sérapion avec ses instruments de pénitence, découvert au cimetière d'Antinoé par M. Goyet). — L'explosion de la cartoucherie des Moulineaux, dessin. — Courrier des œuvres. — L'oxygène et le feu pour rien, 4 croquis de A. Lemoy. — Etrange ministère du Commerce, page de A. Lemoy. — L'assurance des bestiaux contre les risques d'automobile, page de Hennion. — Les héros du christianisme, roman de Dom Marie-Bernard, avec illustrations de E. Carrier.

Abonnement au *Pèlerin* : 6 fr. par an. — Abonnement *direct combiné* à la *Croix* grand format et au *Pèlerin* : 20 fr. — 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

Nous envoyons gratuitement un numéro spécimen à toute personne qui en fait la demande, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Billets de bains de mer à prix réduits

Pendant la période du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré des billets d'aller et retour de toutes classes dits « billets de bains de mer ».

1° De Paris (Montparnasse, Austerlitz, pont Saint-Michel ou quai d'Orsay) à Royan, La Tremblade, Le Chapus, Le Château-d'Oléron, [illegible] Rochelle, [illegible] Marans, La Rochelle-Ville, La Pallice-Rochelle, [illegible] d'Oronde et Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

2° De Paris (Montparnasse ou Saint-Lazare) à Chatlans, Bourgueil, Les Moutiers, La Bernerie, Pornic St-Père-en-Retz et Paimbeuf.

Ces billets sont de plusieurs catégories :

1° *Billets valables 33 jours* non compris le jour du départ, avec faculté de prolongation de une ou deux fois 30 jours, moyennant supplément de 10 % du prix primitif pour chaque période de 30 jours.

Les prix de ces billets se rapprochent sensiblement de ceux des billets d'aller et retour ordinaires. Selon le prix payé au départ, ces billets donnent ou non le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires.

2° *Billets valables 4 jours au maximum* : du vendredi de chaque semaine au mardi suivant, ou de l'avant-veille au surlendemain d'un jour férié.

Les prix de ces billets sont ceux des billets simples augmentés de 10 %.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Excursions sur la côte nord de Bretagne

La Compagnie de l'Ouest délivre par toutes ses gares pendant la saison d'été (avril à octobre), moyennant 100 fr. en 1re cl. et 75 fr. en 2e cl., des cartes d'abonnements donnant droit à un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre un point quelconque du réseau et l'une des gares de la ligne de Granville à Brest et permettant, en outre, de circuler librement pendant trente-trois jours sur cette ligne ainsi que sur ceux de ses embranchements qui conduisent à la mer.

La Compagnie, en outre, soumet à titre d'essai, à l'administration supérieure, une proposition ayant pour objet d'accorder à toute personne qui souscrira en même temps que sa carte personnelle, un ou plusieurs autres abonnements de même nature, en faveur des membres de sa famille, ou de précepteurs, gouvernantes et domestiques habitant avec elle, des réductions supplémentaires s'élevant à 10 % pour deux personnes, 30 % pour trois, 20 % pour quatre, 40 % pour 5 et 50 % pour 6 et au-delà.

CHEVEUX CLAIRSEMÉS allongés et rendus touffus, par l'*Extrait capillaire des Bénédictins du Mont-Majella* qui arrête aussi la chute et retarde la décoloration. 6 fr. le flacon, f° mandat 6 fr. 85, à l'administrateur **Sanet**, 35, *rue du Quatre-Septembre*, à Paris.

que [illegible] un tres grand or[illegible]

M. le curé recevra avec reconnaissance les offrandes qu'on voudra bien lui envoyer.

CARTOUCHES

On répand, on jette partout des brochures contre Dieu, le Pape, le clergé, les Congrégations. Nous répondons à cette agression en offrant, avec le concours d'éminents écrivains, une série de brochures à 0 fr. 25 (port 0 fr. 05) bien supérieures, et à peine avons-nous commencé que le succès, le meilleur des clients, accourt à notre appel. La septième brochure a paru cette semaine : *La Providence, Dieu s'occupe-t-il de nous?*

Voici les six autres :

Pourquoi faut-il croire en Dieu, par D. L. de Saint-Ellier; *Dieu existe, les grands témoignages*, par l'abbé Lemann; *Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par l'abbé Lemann; *Les miracles de Lourdes, réfutation des erreurs actuelles des rationalistes*; *Les Congrégations religieuses en France*, par un prêtre séculier; *La pauvreté religieuse, réponses à de récentes attaques*, par le R. P. Guillermin, des Frères Prêcheurs, doyen de la Faculté de théologie de Toulouse.

Prix des 7 brochures : 1 fr. 75 franco, 0 fr. 35.

5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

LE JUBILÉ DE 1901

Il ne reste plus que trois ou quatre mois pour faire son Jubilé. Combien de personnes *ont encore négligé de le faire*, soit parce qu'elles attendent le dernier moment et risquent de manquer du temps nécessaire, soit plutôt parce qu'elles en ignorent les conditions et se font une difficulté insurmontable d'en accomplir les prescriptions.

On nous écrit journellement pour nous interroger. Nous ne pouvons mieux répondre qu'en signalant la petite brochure très pratique, très simple et très complète qui a été publiée sur la question. Armé de ces quelques feuillets, on voit s'évanouir toutes les difficultés, et le Jubilé devient très facile.

Le Jubilé. Instruction familière et Manuel pratique, par M. le chanoine Guzebon, archiprêtre de Séez. Prix, 0 fr. 10; port en sus, 0 fr. 05.

5, rue Bayard, Paris, VIIIe

On trouverait la vie un bien pesant fardeau
Si l'on était privé des savons du Congo.

PLUS DE MALADIES D'ESTOMAC

Les maladies de l'estomac, mauvaises digestions, etc., disparaissent rapidement en prenant après chaque repas deux ou trois « Pastilles Vichy-Etat » à base des sels extraits des célèbres sources Célestins, Grande-Grille, Hôpital.

Les véritables Pastilles Vichy-Etat ne se vendent qu'en boîtes métalliques scellées marquées, 1 franc, 2 francs, 5 francs.

31 FEUILLETON DE LA « CROIX »
27 Juin 1901

LA FIANCÉE DU FORÇAT

Et la sortie, comment s'opérerait-elle?

Mais cela, elle ne l'envisageait pas encore. Elle allait progressivement, se complaisant à vivre d'avance par l'imagination les diverses phases du complot qui s'élaborait dans son cerveau inquiet, sous la terreur des menaces de suicide proférées par le forçat.

Le jour où elle donnerait un commencement d'exécution à son audacieux projet elle demanderait avec instance à son frère de lui laisser voir son fiancé dans son cabinet directorial.

Ce n'était pas de là, assurément, qu'elle projetait de faire évader le prisonnier. Oh! non! non!... Cela compromettrait trop directement Marcel; et l'enquête établirait aussitôt qu'il était en faute. Tandis qu'elle s'imaginait, en son ignorance des choses administratives, qu'on ne saurait jamais de quelle façon et en quel endroit, elle avait livré les vêtements de rechange; elle croyait qu'on ne remonterait pas au delà de ce qui se reportait à l'évasion même, c'est-à-dire à la disparition du prisonnier.

En voyant Marc dans le cabinet de son frère, elle le verrait sans gardien. Ensemble, ils pourraient combiner tous les détails du grand coup à frapper.

Mais comme elle ne pouvait pas mettre deux chapeaux sur sa seule tête, la veille ou l'avant-veille, au moment de sortir, elle passerait dans le cabinet du directeur des prisons, comme elle faisait souvent, pour dire un petit bonjour amical à son frère, causer avec lui dans l'intimité, loin des oreilles de sa belle-sœur.

Sous son manteau, elle dissimulerait aisément une petite capote et une fois dans le cabinet de Marcel, tout en allant et venant, en papillonnant et bavardant, comme savent si bien le faire les femmes, elle cacherait derrière un meuble quelconque, la capote nécessaire au travestissement du forçat.

Cela lui paraissait d'une simplicité enfantine.

Quand elle serait dans le cabinet du directeur avec Marc, on trouverait la capote déposée au préalable, on s'en emparerait et tout serait dit.

Jamais, pensait-elle, l'enquête la plus minutieuse ne parviendrait à établir que la remise du costume de femme destiné à l'évasion du forçat se fût opérée dans le cabinet même du directeur des prisons.

Restait le moyen de trouver la possibilité de faire emporter par Marc tout son attirail féminin.

Cela ne lui paraissait pas aisé.

Elle cherchait cependant, avec une courageuse persévérance, le moyen de trancher une à une toutes les difficultés.

Elle en était là de ses réflexions lorsque Lucie Molin vint la surprendre dans sa petite chambre

Après avoir échangé entre elles les propos plus ou moins oiseux par lesquels débutent généralement toutes les conversations, la jeune veuve dit à brûle-pourpoint à Alice, en désignant un volumineux paquet qu'elle tenait à la main :

— L'hiver est bien rigoureux, et j'ai fait l'acquisition de quelques objets bien chauds pour Marc.

J'espère que votre frère pourra m'autoriser à les lui faire parvenir sinon à les lui remettre moi-même, puisque c'est mardi aujourd'hui, et que ce n'est point, par conséquent, un jour de visite réglementaire.

Vous savez, ma chère Alice, que je ne veux pas demander à votre excellent frère des passe-droits trop criants!

Il ne faut pas, dans notre sollicitude aveugle pour ce pauvre Marc, que nous poussions l'égoïsme jusqu'à négliger ses intérêts, jusqu'à compromettre en quoi que ce soit sa situation.

La jeune fille rougit. Elle se sentait coupable vis-à-vis de son frère dans ses projets d'évasion.

Ce n'était pas cependant une affection mal équilibrée qui poussait cette pure enfant à échafauder ses plans romanesques en vue de la délivrance de son fiancé qu'elle aimait sérieusement, avec estime, et que, par ces raisons mêmes, elle avait accepté pour futur époux.

Non, c'était cette peur du suicide qui la talonnait jour et nuit comme une sombre et horrifiante vision de cauchemar.

C'était surtout, guidée par une pensée élevée, cette frayeur de la damnation éternelle qui l'épouvantait et la poussait comme malgré elle dans la voie qu'elle suivait d'avance par l'imagination.

On sentait qu'elle était perpétuellement en lutte avec elle-même, et qu'en l'incohérence de ses sentiments, elle perdait la notion, sinon du bien et du mal, ce qui était impossible, mais du moins de ce qui était juste ou non, raisonnable ou insensé.

Elle allait, possédée par une pensée dominatrice, vers un but fascinateur, plus portée à réfréner les protestations de sa conscience que les entraînements de son cœur ou plutôt de son imagination maladivement excitée.

Maintenant, depuis que Lucie Molin était là devant elle avec son volumineux paquet, depuis qu'elle lui avait fait part de son désir relatif aux divers objets qu'elle destinait au prisonnier, une nouvelle inspiration lui était venue.

C'était bien plus simple en vérité, et ne compromettrait en rien son frère!

Se tournant vers la jeune veuve, Alice lui dit doucement :

Asseyez-vous donc, ma chère Lucie, et surtout débarrassez-vous bien vite de votre paquet. N'y-a-t-il aucune indiscrétion à vous demander ce qu'il renferme?

— Oh non! répondit la jeune femme, le paquet renferme des chaussettes, des gilets de laine, et quelques mouchoirs.

— C'est bien, murmura Alice très pensive, et d'un ton grave que comportait peu la nature des mêmes objets vulgaires qui faisaient le sujet des propos échangés entre elle et Lucie. C'est bien; ne vous en préoccupez pas autrement : je ferai parvenir moi-même votre envoi à Marc.

— Merci, chère Alice, répondit la jeune veuve, mais parlez-en à votre frère au préalable.

— Il me serait impossible, dit-elle, de faire parvenir ces objets à Marc sans l'autorisation préalable de mon frère. Et cette autorisation, non seulement je la lui demanderai, mais encore je suis certaine de l'obtenir.

— Vous n'aurez, d'ailleurs, qu'à lui montrer vous-même le contenu du paquet.

Alice ne répondit rien.

Elle était distraite, et visiblement préoccupée d'une idée qui l'arrachait, comme en dépit d'elle-même, à sa conversation avec la sœur du forçat.

En sa droiture naturelle, elle répugnait à la pensée de tromper son frère en substituant aux objets que Lucie envoyait à Marc des vêtements destinés à son évasion.

Et déjà elle se demandait si sa nature, peu faite pour la dissimulation, se prêterait aux nécessités de la situation qu'elle-même allait créer.

Quand la jeune veuve l'eut quittée, elle s'absorba plus obstinément dans ses projets.

La première difficulté qui avait surgi s'aplanissait toute seule, tombait d'elle-même et réduisait à rien ce qu'elle avait combiné la veille.

Maintenant, faire parvenir à Marc son déguisement était un peu puéril, insignifiant et sans le moindre danger.

Elle montrerait à son frère les chaussettes, les gilets de laine, en un mot les diverses choses adressées par sa sœur au prisonnier, et elle ajouterait à tout cela la jupe, le châle, le chapeau.

En son habileté féminine, experte en tout ce qui touche à la toilette, elle se proposait de n'acheter pour la jupe et pour le châle, que des tissus d'une souplesse et d'une finesse excessive.

Quant à la capote, elle la prendrait toute petite : une miniature.

Assurément elle se friperait quelque peu, enserrée dans le paquet, qu'elle devrait faire aussi peu volumineux que possible. N'importe, en délivrant de toute compression le petit chapeau, on lui rendrait habilement sa forme première.

C'était un jeu insignifiant pour ses doigts souples et habiles.

Ah oui! mais voilà que maintenant en songeant précisément à la petitesse de la capote, elle se disait que, d'autre part, ce serait une maladresse que de la choisir si minuscule que ça.

Réduite à sa plus simple expression, la capote dissimulerait moins le visage de son fiancé, et laisserait passer sur la nuque, sur le sommet de la tête au-dessus du front, de petits cheveux coupés ras comme ceux des détenus.

Cette idée en éveilla une autre.

(*A suivre.*)

GASTON DE SALVY.